

BOURG-EN-BRESSE Coronavirus

# Demandeurs d'asile : confinés en hébergement et dans le temps

Qu'ils soient demandeurs d'asile en attente de réponse, déboutés ou dublinés<sup>(1)</sup>, un millier de personnes résident dans l'Ain, dont plusieurs centaines dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Ils vivent le confinement comme une suspension du temps.

Abdul Hakim et Sidiki discutent, assis sur des chaises pliantes dans le petit jardin de la maison située avenue du Mail. Comme pour passer le temps. « C'est très difficile de ne rien faire de la journée », souffle le Guinéen de 21 ans. Son compatriote et « faux grand frère » de 25 ans renchérit : « Il faut faire preuve de patience. Consciencieusement, on est obligé de rester à la maison. » Leur maison ? Une bâtisse de 125 m<sup>2</sup>, propriété de Bourg habitat, squattée depuis un an par une vingtaine de migrants de différents pays de l'Afrique de l'Ouest. « Beaucoup préfèrent ce squat aux solutions collectives. Ils y ont créé, avec les moyens du bord, des conditions plus favorables », témoigne Rémi Garraud, du collectif Solidarité migrants qui, confinement oblige, suit ces jeunes hommes par téléphone.

« C'est comme si on ne pouvait plus voir notre famille de Bourg-en-Bresse, regrette Sidiki. On ne peut plus créer de relations sociales à l'extérieur. On reste entre nous, un peu serrés, mais on gère. » Heureusement sans malade jusqu'à présent. La promiscuité pouvant entraîner une contamination en chaîne. « Si c'était le cas, on appellerait le 15 », assure Abdul Hakim, qui enverrait le malade éventuel vers le centre d'hébergement sanitaire pour les plus démunis (40 places gérées par Tremplin et la Croix Rouge) qui a ouvert lundi 30 mars au nord de Bourg-en-Bresse.

## Procédures suspendues, hébergement priorité absolue

« Pour eux comme ceux de la Grenouillère, la maladie n'est pas la priorité », avance Rémi Garraud. « Toutes les procédures sont arrêtées. Donc on ne peut rien faire », confirment les deux Guinéens.



En attendant la reprise des procédures administratives, les demandeurs d'asile passent le temps comme ils peuvent. Photo Progrès/Catherine AULAZ

L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) suspend ses décisions jusqu'au 15 avril. « Et ce sera sans doute prolongé », confie Véronique Lagneau, directrice départementale de la cohésion sociale. « La priorité, dictée par l'Office français de l'immigration (OFI) au niveau régional, c'est l'hébergement des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale. On ne doit laisser personne à la rue. » Pour y contribuer, la trêve hivernale a été prolongée jusqu'au 31 mai. Mais au début de l'été, au sortir de nombreux jours confinés, Abdul Hakim et Sidiki ne comptent pas lésiner. « On veut travailler. »

Vincent SARTORIO

(1) fait référence au règlement Dublin, adopté par l'UE en 2013. Selon les critères de cette réglementation, le « dubliné » est dans l'obligation de déposer sa demande d'asile dans le premier pays où il a été contrôlé

## « Une cellule psy pour rassurer »

Laura Digenova est directrice du Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile d'Alfa3A, soit 970 personnes accompagnées dans l'Ain. « Dans tous les centres, on a été très actifs, assure-t-elle. Dès le début de la crise, on a mis en place les gestes barrières, fourni des produits. Surtout, on a expliqué les consignes et on les a traduites dans toutes langues. » Les travailleurs sociaux de l'association mandatée par l'État travaillent en binôme, en présentiel une semaine et en télétravail l'autre. « Leur priorité c'est de rassurer les personnes accompagnées. Ils ne les reçoivent que sur rendez-vous en cas d'urgence. Mais on a mis en place une vraie cellule psychologique avec une permanence téléphonique. »

## QUESTIONS À

### « Encore des places disponibles »

Véronique Lagneau, directrice départementale de la cohésion sociale

#### Qu'est-ce que la préfecture met en place pour les demandeurs d'asile ?

« Que ce soit pour les demandeurs d'asile, les déboutés ou toute personne sans logement, le principe absolu reste le même : héberger les personnes. On mobilise toutes nos ressources là-dessus. »

#### De quels moyens disposez-vous ?

« En plus de toutes les résidences sociales habituelles, du centre d'hébergement hivernal. De 85 personnes, on va le réduire à 40 places, afin de respecter les normes de distance. Ce dispositif hivernal peut être complété, si nécessaire, par des places d'hôtel. On compte 177 personnes à l'hôtel actuellement et on a encore des places disponibles. »

#### Et si certains tombent malades ?

« On a ouvert un centre de desserrement au nord de Bourg. Ce n'est pas un centre médicalisé mais un centre de vie à destination de personnes atteintes du Covid-19 sans complication, afin d'éviter que le virus ne se propage. »

#### Cela entraîne-t-il des coûts supplémentaires ?

« Forcément puisque le dispositif hivernal se poursuit. Le gouvernement va mettre en place un système de chèque-service pour les personnes sans aucun revenu. Et les associations aident énormément. Nous les avons regroupées sous le label Ici c'est l'Ain solidaire. Et nous appelons toutes les bonnes volontés à y participer. »

**BPP SOURD**  
Père & Fils depuis 1975

Peinture  
Plaquiste  
Rénovation intérieure

04 74 51 31 91  
BOURG-EN-BRESSE

## EN BREF

### BOURG-EN-BRESSE Lundi de Pâques : modification de la collecte des déchets

Lundi de Pâques oblige, lundi 13 avril sera un jour férié. Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) a annoncé via un communiqué que la collecte des ordures ménagères allait être modifiée ce jour-là. Celle-ci est ainsi reportée au lendemain, mardi 14 avril, pour les communes du pôle territorial de Bourg Agglo, à savoir Bourg-en-Bresse mais également Saint-Denis-lès-Bourg et Polliat, notamment.



Illustration Progrès/Jean-Pierre BALFIN

Les samedis et dimanches  
dans **LE PROGRES**  
Retrouvez toutes  
**LES PETITES ANNONCES**  
**IMMO - AUTO - EMPLOI**  
**BONNES AFFAIRES**  
**RENCONTRES**

Pour passer votre annonce,  
téléphonez au 04 72 22 27 32  
ou connectez-vous sur [leprogres.fr](http://leprogres.fr)